



POINT SUR LA SITUATION APRÈS LE DRAME DE LA RUE D'AUBAGNE La ville de Marseille mobilisée face à l'urgence

Point du mardi 13 novembre 2018

Julien Ruas, adjoint au maire délégué au Bataillon de marins pompiers de Marseille, à la Prévention et la Gestion des risques, et Danielle Casanova, adjointe au maire déléguée aux Écoles maternelles et élémentaires et au Soutien scolaire, se sont rendus ce matin à l'école maternelle des Bergers (6^e) dans le cadre du dispositif d'aide aux enfants de familles de sinistrés. **30 cartables avec toutes les fournitures scolaires nécessaires ont ainsi été distribués à l'école maternelle des Bergers et à l'école élémentaire Chabanon.**

Par ailleurs, ils se sont entretenus avec les directeurs d'écoles, afin d'évoquer la prise en charge des écoliers. Dans chacune de ces deux écoles, un référent de la municipalité est désormais présent pour répondre aux questions des personnes relogées (8h30-9h30 et 16h30-17h30).

Des places dans des crèches ont été spécialement ouvertes pour accueillir les bébés des familles de sinistrés.

4 nouvelles évacuations ont été effectuées :

- 91 boulevard de Strasbourg (8 adultes + 4 enfants)
- Hôtel, 389 rue de Lyon/angle rue Didier (1 chambre évacuée, 2 adultes + 3 enfants)
- 36 rue Jean-Roque (3 adultes)
- 7 boulevard Briançon (4 adultes + 9 enfants)

Soit 33 personnes au total.

Des bus RTM ont été mobilisés pour acheminer toutes les personnes vers des hôtels.

L'ensemble des actions suivantes sont entièrement prises en charge par la ville de Marseille.

Interventions techniques

- A ce jour, les agents de la ville de Marseille ont effectué **114 déplacements techniques** à la suite de signalements des habitants dont 16 ce jour.

Hébergement

- **Secteur Aubagne** : à ce jour, la ville de Marseille a pris en charge **l'hébergement de 465 personnes dans 9 hôtels de la Ville (3 supplémentaires mobilisés)**

Secteur hors Aubagne : à ce jour, la ville de Marseille a pris en charge l'hébergement de **84 personnes**.

Ce qui fait un total de 549 personnes.

A l'instar des écoles Bergers et Chabanon, **un référent de la municipalité est présent dans chaque hôtel d'accueil pour** répondre aux questions des personnes relogées dans des salles réquisitionnées à cet effet.

- Un « **restaurant** » **situé à la Maison des Associations, au 93 la Canebière** est ouvert pour accueillir les personnes sinistrées et leur proposer gratuitement des repas chauds ou des sandwiches à midi et à 19 heures (**80 à 140 repas servis en moyenne par service**).

Transports et circulation

- **Abonnement RTM** : Toute personne sinistrée peut faire sa demande de carte, au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Marseille, 60 rue de l'Evêché (2ème arrondissement).

Relogement

- Avec le soutien des bailleurs sociaux, la ville compte aujourd'hui **150 logements sociaux disponibles, dont 60 en centre-ville**.
- Actuellement, **108 familles ont été reçues par les travailleurs sociaux, 31 d'entre eux ont accepté un relogement dont 5 un relogement temporaire**.

Récupération des effets personnels

- Depuis hier et durant les prochains jours, les habitants évacués de leur logement, situé du côté pair de la rue d'Aubagne et impair de la rue Jean Roque, seront **contactés par les services d'Allo Mairie** afin de récupérer leurs affaires personnelles. Ils pourront se rendre dans leur logement entre 12 heures et 15 heures, **accompagnés du Bataillon de marins-pompiers et la police nationale, sous réserve de l'avis favorable des experts sur site et en fonction des conditions de sécurité au moment de la visite**.



- Lors des visites de ces logements, le Bataillon de Marins Pompiers de Marseille a pu récupérer de nombreux animaux de compagnies pour les rendre à leur propriétaires ou nourrir ceux qui n'étaient pas accessibles.

Solidarité

- Depuis mardi 6 novembre, avec le soutien notamment de la mairie des 1^{er} et 7^e arrondissements, les Marseillais font preuve d'un grand élan de solidarité. **1 900 kilos de vêtements et 900 kilos de produits d'hygiène ont été distribués.**
- Actuellement plus de **7 200 kilos de vêtements et 1 500 kilos de produits d'hygiène** sont en stock.
- **Centre communal d'action sociale (CCAS) : 8 m³ reçus.** Par ailleurs, 200 carnets de chèques alimentaires de 25 euros ont été distribués aux sinistrés. Les sinistrés ont la possibilité d'utiliser l'adresse 62 rue de l'Évêché (adresse du CCAS des 1,2,3,7^e arrondissements) comme adresse administrative (demande de papiers, réception courriers postaux...) 68 en ont effectué la démarche. **Au total, 247 dossiers ont été traités pour diverses aides (relogement, social).**
- **La Croix-Rouge : 5 à 6 tonnes de vêtements et produits d'hygiène reçus.**
- **Armée du Salut :** don d'un stock important de mobilier, qui serviront dans les prochains relogements.
- **Le Secours catholique a été chargé de récolter et gérer toutes les donations financières destinées aux familles sinistrées.**

Allô Mairie

Un numéro spécial joignable 24h/24 et non surtaxé (04 91 14 55 61) d'information au public, réservé en priorité aux personnes touchées par ces événements, est activé par la mairie de Marseille. Ce numéro permet un accès prioritaire au Centre d'Appels d'Allô Mairie.

Allô Mairie assure également tous les rendez-vous des familles avec les travailleurs sociaux en vue de leur relogement.

Ces données sont susceptibles d'évoluer à tout moment.